

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE
CONTROLE DES RACCORDEMENTS DES
EAUX USÉES ET DES EAUX PLUVIALES**

Lieu de vérification
Adresse :
Objet du contrôle
Assainissement Collectif :
☐ Vente ☐ Contre-visite* ☐ Maison neuve*

1- Demandeur	2- Coordonnées de facturation et destinataire du rapport
☐ Propriétaire ☐ Agence immobilière ☐ Étude ☐ Autre (préciser) : Nom : Prénom : Téléphone :	Nom : Prénom : Adresse : Téléphone :

3- Coordonnées propriétaire	4- Coordonnées de la personne présente lors du contrôle
Nom : Prénom : Téléphone :	Nom : Prénom : Téléphone :

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Ce formulaire devra être correctement complété pour validation de la prise de RDV.
- Pour nous permettre de réaliser le contrôle, il est nécessaire que l'ensemble des ouvrages soient visibles, accessibles et ouverts le jour de la visite.
- Le service Assainissement s'engage à rappeler dans un délai de 7 jours à compter de la date de réception de ce formulaire dûment complété et signé, et à vous proposer un rendez-vous dans un délai de 15 jours. Toutefois, en fonction de votre disponibilité, le service reste ouvert pour tout rendez-vous fixé au-delà de ce délai.
- Le rapport sera envoyé au plus tard sous 3 semaines après le rendez-vous.

☐ Le demandeur et le propriétaire reconnaissent avoir pris connaissance des informations importantes ci-dessus.

Je m'engage à régler les frais des deux diagnostics à réception des titres de recette envoyés par le Service de Gestion Comptable de Château Gontier. (Tarif en vigueur Eaux Usées au 01/01/2025 : 104,04 € TTC) - (Tarif en vigueur Eaux Pluviales au 01/01/2025 : 105,60 € TTC).

** Pour une demande de contre-visite ou pour la construction d'une nouvelle habitation, la prestation du contrôle est gratuite.*

Le :

Signature du demandeur :

--

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner, dans les plus brefs délais, le présent formulaire dûment complété, daté et signé par mail à l'adresse eau@paysdecraon.fr ou par courrier : 1 rue Buchenberg - BP 71 – 53400 CRAON.